

10 Avril 1963.

139

Cher Monsieur le Chancelier,

Votre aimable lettre du 5 Avril

m'a apporté de nombreuses indications

quant aux perspectives de ratification

par le Parlement Fédéral du parti

que nous avons tous deux conclus et

signé au nom de nos deux pays. Je suis,

aujourd'hui, plus convaincu que jamais

que nous avons choisi la bonne voie.

Des que le traité franco-allemand

sera entre formellement en vigueur, si

mes collègues prêt, ainsi que plusieurs

ministres, à me rendre auprès de vous

pour poursuivre la mise en œuvre de

notre coopération, à la date et  
à l'endroit que vous voudrez bien  
signifier.

En attendant cette excellente  
occasion de vous revoir, je vous souhaite,  
Monseigneur le Chancelier, de heureux  
jours de l'aigle et vous prie d'être  
assuré de mes sentiments particulièrement  
dévotés.

J. de Faur.